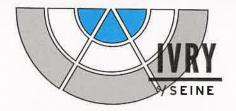
NL/SS



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

<u>CIRCULATION ET STATIONNEMENT</u>

RUE MARCEL SALLNAVE (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Marcel Sallnave par la société D&D Diag – 88 avenue des Termes – 75017 Paris, agissant pour le compte de la SADEV94–31 rue Anatole France – 94306 Vincennes cedex (sondages pour diagnostiquer la présence éventuelle d'amiante dans le revêtement de chaussée),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Marcel Sallnave le 27 ou le 28 mars 2023 (selon météo) de 8 heures à 17 heures :

- Neutralisation successive de chaque demi-chaussée : la circulation se fera sur la partie de la voie restée libre, avec limitation de vitesse à 30km/h,
- Neutralisation ponctuelle de la chaussée restante,
- Interdiction de stationner au droit des travaux.

ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- D&D Diag 88 avenue des Termes 75017 Paris.

FAIT EN MAIRIE, LE 2 0 MAR. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation Clément Pecqueux Adjoint au Maire

TRY 32 SEINE

Adjoint au Maire

PUBLIE SUR Ivry94.fr LE 21 MAR 2023

> Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire, la Responsable du service

Déplacements Stationnement Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon